



PROGRAMME DE FORMATION

Piloter une opération d'aménagement en Epl

(référence F01)

Objectifs

- Comprendre et articuler les différentes phases de l'opération, de la commande de l'élue au montage et à la mise en œuvre de l'opération d'aménagement
- Saisir la mission du responsable d'opérations : stratégie opérationnelle, coordination des acteurs internes et externes de l'opération, gestion des risques, gestion financière globale de l'opération
- Structurer les gouvernances politiques et opérationnelles dans la durée
- S'initier à la conduite d'une opération à chaque phase du projet

Public

Responsable d'opérations débutant

Prérequis

Intervenir dans le cadre d'une opération d'aménagement

Méthodes et support

Transmission des apports par des exposés, présentation d'exemples concrets, cas pratique, échanges et témoignages. Un support de cours sera remis à chaque participant

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par un intervenant opérationnel

Parcours formation

- Responsable d'opérations : Débutant
- Opération d'aménagement

Point fort

Cette formation vous offre une vue d'ensemble complète du métier. Les supports sont illustrés par des tableaux de synthèse opérationnels.

Organisation :

- Contact : halima.houari@scet.fr ; tél : 01 53 44 06 42
- Formation en présentiel dans une salle équipée (écran vidéo, paper-board) à la SCET ou chez un prestataire spécialisé ERP (Etablissement Receiving du Public)
- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12
SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188
SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





Suivi et évaluation :

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)
- Evaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne (Formaeva)

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr

Contenu

Contexte de l'aménagement et enjeux

Quelle maîtrise d'ouvrage du projet urbain ?

Le choix du montage opérationnel: facteur déterminant de la réussite du projet

- Mieux comprendre la différence entre ZAC et lotissement
- Les autres outils de division foncière: division primaire, permis valant division
- les outils de financement des équipements publics (taxe d'aménagement, PUP, cession de charges foncières, conventions constructeurs)
- Les montages dits "innovants": GOU, PPA, ORT, AMI

Les aménageurs publics et parapublics : statuts, objets, compétences

Le cadre d'intervention de l'aménageur: le contrat de concession

Les différents acteurs d'une opération d'aménagement

Les grandes étapes d'une opération d'aménagement

- Diagnostic, études préalables et pré opérationnelles, concertation
- Les études réglementaires connexes à réaliser
- Les acquisitions immobilières
- Les sites et sols pollués
- La conception et réalisation des ouvrages
- La réalisation des travaux d'aménagement
- Les modalités de commercialisation de l'opération

Les assurances

Approche du pilotage financier de l'opération

Structurer les gouvernances politiques et opérationnelles

- Rôles de la collectivité et de ses services dans leurs relations avec l'aménageur
- Le CRACL, étape fondamentale du pilotage de projet

Le choix de la gouvernance technique